



CAMPING SAINT MICHEL ***



CONTRAT DE RESERVATION D'EMPLACEMENT

A COMPLETER ET A RETOURNER POUR LA RESERVATION

- Je soussigné Mme, Melle, Mr Prénom :
demeurant (adresse complète)
.
- n° téléphone (obligatoire) E mail :

Désire réserver :

- 1 EMPLACEMENT TENTE avec électricité sans électricité
- 1 EMPLACEMENT CARAVANE avec électricité sans électricité
- 1 EMPLACEMENT CAMPING-CAR avec électricité sans électricité
- chien (nombre de chiens:)
- tente supplémentaire (nombre de tentes supplémentaires :)
- En demi pension**
(18 € par personne, 10,50 euros pour les -12 ans, période du 05 juin au 11 septembre comprenant 1 petit déjeuner et le repas du soir)

POUR LA PERIODE DU : AU : (SOIT . . . NUIT(S))

(EN JUILLET ET AOUT, LES EMPLACEMENTS SONT DISPONIBLES DE 12H00 A 12H00) LES RESERVATIONS SERONT MAINTENUES JUSQU'A 19H00

COMPOSITION DE LA FAMILLE

NOM	PRENOM	AGE

Aucun remboursement ne sera effectué dans le cas où le locataire écourterait ou annulerait son séjour.

CONDITIONS DE RESERVATION : En juillet et Août, 1/4 du prix du séjour, le solde à l'arrivée. Hors Juillet et Août, 15 € d'arrhes.

Le jour de l'arrivée, passé 19h00, et si le client n'a pas prévenu, le camping pourra disposer de l'emplacement et le règlement reçu lui sera acquis.

Arrhes versés :Euros (Chèque libellé à l'ordre du Camping Saint Michel)

TAXE DE SEJOUR PAR NUIT ET PAR PERSONNE DE PLUS DE 12 ANS : 0,20 €

Informations Bancaires: BNP Avranches IBAN: FR76 3000 4002 4200 0100 0350 537 BIC: BNPAFRPPCAE

Par la présente réservation, j'accepte les dispositions stipulées ainsi que les conditions générales au verso.
A LE

Comment avez vous choisi notre camping:

- Office de tourisme Guides: lequel: Sur recommandation Déjà venu
- Internet : Moteur de recherche Lequel:
- Autres:

CONDITIONS GENERALES **de location d'emplacements**

En juillet et août, les emplacements sont disponibles de 12h00 à 12h00. Toute arrivée avant la date prévue expose le vacancier à ne pouvoir occuper l'installation retenue.

Chaque Campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.

Nous ne pourrions être en aucun cas responsable des pertes d'objets personnels, vols, blessures ou dommages pouvant être survenus aux vacanciers où à leurs biens pendant leur séjours.

Les emplacements seront maintenues jusqu'à 19h00 le jour de la réservation. Passez ce délai, l'emplacement cesse d'être retenu et la somme versée reste acquise au camping. Aucun séjour réduit ou annulé du fait du campeur, qu'elle qu'en soit la raison ne sera remboursé.

L'accès au camping est réservé à notre seule clientèle. Un contrôle pourra être effectué à tout moment.

Les visiteurs doivent stationner sur le parking et se présenter à l'accueil.

Le parc est ouvert de 7H30 à 23H00. Après 23H00, les véhicules devront être stationnés sur le parking intérieur du camping.

La vitesse à l'intérieur du camping est limitée à 10 Km/h.

Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés enfermés en l'absence de leur maître. Il doivent être tenus en laisse et être sortis du terrain pour leurs besoins.

Pour les règlements en chèques-vacances, ne pas détacher les talons supérieurs, faute de quoi le camping ne pourrait accepter votre règlement.

Camping Saint Michel ***

-100 emplacements

-64 emplacements tourisme + 36 emplacements loisirs

-25 Mobil homes en location